UN PATROUILLEUR DE SETE LICENCIE !!

Un patrouilleur du district de SETE vient d'être injustement licencié. Il a subit de plein fouet l'acharnement destructeur de la direction de Vinci Autoroutes. Ce salarié, bien noté par sa hiérarchie sur les 3 districts où il a travaillé, marié, père de famille, se retrouve aujourd'hui mis à la porte. La direction lui reproche d'avoir « **refusé »** d'effectuer une intervention sur un véhicule en panne alors qu'en fait, il a passé la consigne à la relève présente à ce moment là, ce qui se pratique depuis toujours sur la DRE sans que cela n'ait posé de problème jusqu'alors. Les circonstances ont fait qu'un accident a obligé la relève en question à s'arrêter en chemin au vu du caractère prioritaire de cette intervention. De ce fait le véhicule en panne a été évacué par le dépanneur avant l'arrivée du patrouilleur.

Cette sanction disproportionnée démontre la volonté de la direction de continuer à réduire les effectifs par tous les moyens y compris les licenciements.

LES 18 ET 19 JUIN 2014

MOBILISONS NOUS !!

Rassemblement le 19 juin à 11H DRE NARBONNE